



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2023/2521

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.~~

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Roberto - Calogera RICOTTA - LAURICELLA** demeurant **rue Joseph Heusdens 45 bte 9 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE**.

Le terrain concerné est situé **rue Rousseau 11 (lot B) à 4101 SERAING (JEMEPPE)** et est cadastré **Seraing 9^{ème} division section A n° 291N4**

Le projet vise à "**régulariser la construction d'une annexe, d'un abri de jardin, d'une piscine, de la modification du relief du sol, de plusieurs murs de clôture et du parement de l'habitation**" et présente les caractéristiques suivantes : Écart au guide communal d'urbanisme (GCU au Collège Communal du 23 avril 2018) ; à savoir :

-Article 54: la hauteur sous plafond du projet est inférieure à 2,50 mètres.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING, les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Angelo TROLIO (04.330.87.56)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **30 avril 2024 au 14 mai 2024 au collège communal** :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courrier électronique à l'adresse suivante : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 1^{er} décembre 2023)
(CDLD art. L1132-5)

AngeloTROLIO
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 24 mars 2023)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
CINQUIÈME ÉCHEVIN

